



Mériel, le 31 janvier 2011

## INFORMATION POST SCOLAIRE

Beaucoup de modifications de dernière minute ont été constatées depuis la rentrée scolaire.

Un grand nombre de parents récupère leurs enfants inscrits au post scolaire à 16h30, sans prévenir les services concernés, souhaitant signer une décharge sur place.

Les équipes d'animation ne peuvent plus gérer ces modifications sur place suite à l'excès de celles-ci.

De plus, nous devons vérifier le contenu du dossier de l'enfant, et ce pour éviter des soucis de planning des parents séparés qui ont la garde ou non des enfants, c'est une mesure de sécurité.

Nous vous demandons de bien vouloir prévenir les services périscolaires par mail ou fax ou par téléphone **avant 16h00** afin de faire les modifications nécessaires si vous souhaitez récupérer votre enfant à 16h30 à l'école. Les équipes d'animation seront ainsi informées.

Comme l'indique la charte de vie, toutes ces modifications de dernière minute seront facturées.

**Rappel** : toutes modifications signalées avant 48 heures auprès de nos services ne seront pas facturées.

Pour votre information, 1350 demandes de modifications de planning ont été réalisées en restauration ou en post ce premier trimestre scolaire 2010 / 2011.

Nous comptons sur votre collaboration.

### **Service périscolaire :**

**Courriel** : [viviane.houdin@ville-de-meriel.fr](mailto:viviane.houdin@ville-de-meriel.fr)

**Fax** : 01.34.21.69.46

**Tél** : 01.34.48.20.23

**Le Maire,**

**Jean Louis DELANNOY.**